

Pierre-Éric FAGEOL, *Identité coloniale et sentiment d'appartenance nationale sur les bancs de l'école à La Réunion (1870-1946)*, Saint-Denis (La Réunion), Presses Universitaires Indianocéaniques, 2020, 280 p.

En choisissant de s'intéresser à la question du rôle de l'école dans la fabrication de l'identité coloniale et du sentiment national à La Réunion, Pierre-Éric Fageol, dans son ouvrage paru quelques mois avant le 75^e anniversaire de la loi du 19 mars 1946, qui a fait des *Quatre Vieilles colonies*, à l'initiative de leurs propres représentants, des départements d'outre-mer, fait œuvre utile tout en poursuivant un objectif ambitieux. Comment le projet scolaire de la Troisième République, qui vise à transformer les écoliers en « bons petits Français », comme l'ont établi les travaux de Jean-Pierre Chanet et d'Anne-Marie Thiesse, et dont l'auteur s'inspire, peut-il s'opérer à La Réunion, colonie française ? C'est ce à quoi tente de répondre le livre de Pierre-Éric Fageol, préfacé par Rebecca Rogers, spécialiste reconnue de l'histoire de l'éducation.

On comprend qu'un tel projet de recherche ne peut être réalisé sans limites et sans lacunes. Elles sont d'ailleurs explicitement soulignées et assumées par Pierre-Éric Fageol qui définit lucidement sa posture : « Pour notre propos, les faits retenus et analysés entre 1870 et 1946 demeurent certes parcellaires mais ont été choisis à l'aune d'un faisceau d'analyses et d'hypothèses partagées par les spécialistes de la question, tout en tenant compte de la spécificité de la situation coloniale réunionnaise ». Projet et questionnement vont retentir sur les limites d'étude avec des dates retenues qui correspondent aux prémisses de la Troisième République (1870) et de la fin de la période coloniale de La Réunion (1946). Ils vont également retentir sur les choix méthodologiques opérés, comme l'explique l'auteur : « Notre démarche consiste à assembler certains "signifiants" relatifs à ce sentiment d'appartenance et à clarifier les indices de ces variantes particulières au sein de l'École réunionnaise. La compréhension des pensées et des discours exprimés suppose que l'on prenne en compte à la fois leur interdépendance et leur cohérence d'ensemble ». Sur le plan des sources, problème majeur pour les travaux menés en terrain colonial, et particulièrement en histoire de l'éducation, l'auteur mobilise, fort judicieusement, un corpus assez large : rapports divers, dont ceux des responsables de l'enseignement, conférences pédagogiques, manuels d'histoire et de géographie, discours de distribution des prix, bulletins de sociétés savantes, témoignages biographiques. Sommaire, liste de tableaux et graphiques, illustrations nombreuses, intéressantes et bien mises en valeur, notes abondantes, bibliographie raisonnée, dont il faut toutefois signaler l'absence surprenante de toute référence à l'histoire de l'école dans les trois autres *Vieilles colonies*¹, plusieurs pages d'annexes, avec une sélection de textes importants, index des noms de personnes, offrent une lecture stimulante. Les six chapitres, qui forment l'ouvrage, avec le choix des étapes chronologiques pour traiter l'ensemble de la période étudiée, permettent d'éprouver la pertinence de l'analyse de l'auteur.

Le premier mérite de ce livre, grâce à la clarté du style et au mode d'exposition choisi, est de permettre d'activer la vigilance du lecteur non averti sur une double légende. La

¹ Voir notamment Antoine Abou, *L'école dans la Guadeloupe coloniale*. Paris : Éditions caribéennes, 1990 ; Sylvie Farraudière, *L'école aux Antilles françaises. Le rendez-vous manqué*. Paris : L'Harmattan, 2008 ; Yvette Farraudière, *École et société en Guyane française. Scolarisation et colonisation*. Paris : L'Harmattan, 1989 ; André Lucrèce, *Civilisés et énergumènes. De l'enseignement aux Antilles*. Paris : L'Harmattan, 1981.

première c'est de continuer à croire que l'on n'a jamais enseigné l'histoire de La Réunion et de l'esclavage dans les écoles de la colonie. Pierre-Éric Fageol écrit fort justement à ce propos : « il semble que La Réunion ait dans ce domaine largement anticipé les instructions officielles si l'on en juge par la précocité de certains manuels et ouvrages érudits spécialisés sur l'histoire et la géographie de l'île ». En effet, c'est dès 1847, un an donc avant l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, que les Frères des écoles chrétiennes font paraître, à l'usage des élèves de la colonie, leur manuel d'histoire et géographie, qui fait l'objet d'une version remaniée en 1856 pour être ensuite réédité en 1863². L'autre légende c'est celle qui continue à laisser croire que « nos ancêtres les Gaulois » serait « la » leçon qui aurait été dispensée sur les bancs des écoles de la colonie ; car comme le montre bien Pierre-Éric Fageol, dans plusieurs chapitres de son ouvrage, ce qui guide la politique scolaire n'est pas l'imposition automatique des programmes de la métropole mais au contraire leur adaptation.

Le second mérite de ce travail c'est l'analyse que développe Pierre-Éric Fageol du modèle assimilationniste mis en œuvre selon les modalités bien cernées par l'auteur à travers les différents chapitres développés. Toutefois gardons-nous de toute méprise. En effet, si au début de la décennie 1880, dans un contexte où se croisent, politique nationale avec des Républicains, si convaincus de l'excellence de « leur école », qu'il ne fait aucun doute pour eux que sa transplantation dans les colonies ne peut être que profitable à leurs populations, et dynamique locale avec les assimilationnistes qui triomphent à toutes les élections à La Réunion, on assiste à des mesures qui établissent l'unité d'enseignement entre la France et sa lointaine colonie cette dynamique connaît arrangements, ambivalences et failles. D'abord parce qu'elle n'implique pas automatiquement l'assimilation culturelle des enfants de la *population flottante*³, un aspect bien relevé par l'auteur, mais surtout parce que cette dynamique assimilationniste est sélective. En effet, l'enseignement primaire qui, bien que pilier majeur de l'édifice républicain en France, est exclu localement de la dynamique assimilationniste. Cet aspect, dont on entrevoit les effets à travers plusieurs chapitres du livre, aurait demandé à être plus affirmé et développé, particulièrement sur le rôle des instituteurs pendant l'entre-deux-guerres. Laissés-pour-compte des mesures assimilationnistes, les instituteurs vont agir comme groupe social, dont les principes empruntent aux idéaux acquis au Cours Normal et dans les liens qui unissent syndicalisme, avec la création réunionnaise du Syndicat National des Instituteurs (SNI) en 1936 et franc-maçonnerie, avec la loge de *L'Amitié*. La loi du 19 mars 1946, qui transforme les vieilles colonies en département, retenue par l'auteur comme borne supérieure de son travail, est l'aboutissement de ce processus.

Autant d'aspects qui, il est vrai, soulèvent les caractéristiques de la situation coloniale réunionnaise, culturelle et politique, où interagissent dans une dynamique complexe pouvoir central et société coloniale, avec le rôle de l'École dans l'évolution de cette situation. Une évolution dont l'histoire reste à écrire, et pour laquelle le livre rigoureux et clair de Pierre-Éric Fageol apporte une contribution décisive.

Raoul Lucas, Université de La Réunion

² Raoul Lucas, « Histoire de La Réunion, histoire enseignée à La Réunion sous la colonie », *Diversités*, n°178, 2014, p. 23-29.

³ Ce qualificatif, forgé par un administrateur colonial, désigne dans une même catégorisation, les populations blanches pauvres, les populations de couleur et les descendants d'affranchis.